

Fiche de renseignements pour la sensibilisation en matière de santé

De la part des infirmières et des infirmiers

Ligne directrice sur les pratiques exemplaires en soins infirmiers

Comment reconnaître le délire, la démence et la dépression

Beaucoup de personnes âgées sont atteintes de délire, de démence ou de dépression. Il s'agit d'états distincts qui ne font pas partie du processus naturel du vieillissement. Toutefois, il est difficile de distinguer ces états chez les personnes âgées, car de nombreux symptômes et comportements peuvent survenir simultanément. Il est important de savoir que vous pouvez obtenir de l'aide pour reconnaître ces différences et obtenir des suggestions en matière de soins.

Est-ce qu'une personne qui vous est chère ou vous-même souffrez de l'un ou de l'autre des symptômes suivants?

Le délire (confusion aiguë) est un changement dans votre capacité de penser clairement, de planifier une journée normale, de vous concentrer ou de vous souvenir d'événements qui se sont produits quelques jours ou quelques heures auparavant. Cet état se manifeste assez rapidement, pendant une période de courte durée (plusieurs heures ou plusieurs jours), et elle est temporaire : elle dure de quelques heures à plusieurs semaines. Le délire peut être déclenché par diverses causes, notamment une infection grave, une forte fièvre, une déshydratation, une maladie du foie ou des reins, une carence de certaines vitamines, une crise d'épilepsie, un manque d'oxygène, un traumatisme crânien ou une réaction à certains médicaments ou à l'alcool. Il peut aussi survenir suite à une chirurgie ou quelques temps après une chute. Une personne délirante peut être confuse vis-à-vis de l'endroit où elle se trouve, voire même de l'heure ou de l'année courante. Elle peut voir ou entendre des choses qui ne sont pas présentes. Les personnes âgées souffrant de délire peuvent avoir des sautes d'humeur, ce qui peut inspirer la peur.

La démence est une perte graduelle de la mémoire (capacité de penser, de raisonner, de se souvenir et de planifier) et de la capacité d'exécuter ses activités quotidiennes. Cet état débute habituellement plus lentement que le délire, sur une période de plusieurs mois, et peut apparaître comme une perte au niveau de la pensée et de l'exécution des activités normales. La démence se présente différemment pour chaque personne. Le vieillissement lui-même ne cause pas la démence, mais c'est un état qui est plus fréquent chez les personnes âgées. Un des types de démence les plus fréquents est la maladie d'Alzheimer. Les symptômes de la démence peuvent comprendre une amnésie touchant les activités quotidiennes (par ex. : s'habiller, faire sa toilette), des difficultés à effectuer des tâches (par ex. : transactions bancaires, conduite automobile, brossage des dents), des problèmes d'élocution, un mauvais discernement ou un discernement diminué, l'égarement d'objets (par ex. : « quelqu'un les a pris »), un changement d'humeur, de comportement ou de la personnalité, une désorientation dans le temps ou l'espace, l'égarement, la perte d'initiative (par ex. : il vaut souvent mieux que quelqu'un dise à la personne quoi faire), un problème d'équilibre en marchant.



La dépression est le problème de santé mentale le plus fréquent chez les personnes âgées. La dépression survient souvent lors de changements importants dans la vie, comme la perte d'un conjoint. Les signes de la dépression peuvent comprendre : une diminution des activités agréables (par ex. : perte d'intérêt) et des changements au niveau de l'appétit et du poids (par ex. : perte d'intérêt face à la nourriture ou augmentation de la consommation). Les changements dans la structure du sommeil (par ex. : réveils pendant la nuit et impossibilité de se rendormir) sont aussi un signe d'avertissement. La personne peut manquer d'énergie ou être constamment fatiguée, même si elle a dormi. Une dépression qui n'est pas traitée peut mener à une maladie, à l'abus d'alcool ou d'autres drogues, à la solitude et au suicide.

Que pouvez-vous faire pour une personnes que vous connaissez ou pour vous-même si des symptômes de délire, de démence ou de dépression apparaissent?

Toute personne âgée présentant des symptômes mentionnés ci-dessus ont le droit de recevoir rapidement une évaluation gériatrique et psychiatrique complète et de recevoir un traitement. Communiquez avec votre prestataire de soins de santé dès que possible! Un dépistage minutieux de ces troubles permettra d'en comprendre l'origine et de les traiter précocement.

À quel type d'examen de dépistage et de traitement pouvez-vous vous attendre?

Vous devez vous attendre à un examen complet, y compris divers examens et des rencontres avec différents membres de l'équipe médicale, comme un gériatre, qui est un médecin spécialisé en soins aux personnes âgées. Il est possible qu'un membre de votre famille ou votre personne soignante doive assister au processus de dépistage. Les choix de traitements seront axés sur l'identification des risques d'accident et le renforcement de vos capacités. Le médecin pourra vous diriger vers des programmes et des services spéciaux qui pourront améliorer votre participation dans vos activités de tous les jours.

Où pouvez-vous obtenir des renseignements additionnels?

Si un membre de la famille, un ami ou vous-même avez accès à un ordinateur, visitez le site Web des Programmes régionaux de soins gériatriques, à l'adresse www.rgps.on.ca, pour obtenir de plus amples renseignements. Les Programmes régionaux de soins gériatriques sont un réseau de services gériatriques spécialisés qui offrent le dépistage, l'évaluation et le traitement de maladies et d'invalidités chez les personnes âgées souffrant de problèmes de santé complexes.



Cette fiche de renseignements a été élaborée pour compléter la Ligne directrice sur les pratiques exemplaires en soins infirmiers de la RNAO destinée aux infirmières et aux infirmiers. Le public peut consulter et télécharger gratuitement cette Ligne directrice sur les pratiques exemplaires en soins infirmiers, intitulée *Dépistage du délire, de la démence et de la dépression chez les personnes âgées*, à l'adresse suivante : <http://www.rnao.org/bestpractices>.



L'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario
Projet des Lignes directrices sur les
pratiques exemplaires en soins infirmiers
111, rue Richmond Ouest, bureau 1100
Toronto (Ontario)
M5H 2G4
Site Web : www.rnao.org

*Ce projet est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario
La traduction française de ce document a été réalisée grâce au soutien de Santé Canada*